

RW/933/2024/3326/11385/2

Lot 2

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur dominante - AUTRES : Recoupe des grumes à 19 mètres si évacuation par le village de Hierlot

Nombre d'arbres total	449	--
Volume grumes	745,146	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	745,146	m³
Cube moyen	1 660	dm³
Circonférence moyenne	123,931	cm
Surface de coupe	10,236	ha
Contact	HENNEQUIN Michaël, 0479/86 82 19	--
Triage	Triage De Lierneux	--
Propriétaire	Lierneux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LE CRESTAY	--
Vente	Vente du Cantonnement de Vielsalm Vendredi 19 avril 2024 à 09:00 Piscine communal de Trois-Ponts, avenue de la Salm 170 à 4980 Trois-Ponts.	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal		Epicéa Cloisonnement Normal Normal		Feuillus Divers Cloisonnement Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	1	0,164	-		-		1	0,081
65	5	1,980	-		1	0,412	-	
75	20		-		-		-	
85	26	30,000	-		1	0,742	-	
95	52		1		3		-	
105	69		1		4		-	
115	48	194,994	1	3,075	2	10,228	-	
125	44		3		2		-	
135	33		4		5		-	
145	20	180,844	8	26,868	1	15,189	-	
155	6		11		-		-	
165	8		12		-		-	
175	7	60,877	14	94,747	-		-	
185	2		12		-		-	
195	2	15,164	9	69,435	-		-	
205	1		7		-		-	
215	1	9,190	1	31,156	-		-	
Total grumes	345	493,213	84	225,281	19	26,571	1	0,081
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	